



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide médicale urgente

Question écrite n° 70536

Texte de la question

Mme Luce Pane attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport fourni par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques sur les urgences françaises. Les chiffres présentés dans l'étude montrent que le recours aux urgences ne se fait pas toujours pour des raisons strictement médicales. En effet, un quart des personnes qui viennent aux urgences sont là pour bénéficier d'une prise en charge rapide ou d'examens réalisés sur place, tandis que près d'une personne sur huit vient pour un accès à une consultation spécialisée. Cette situation est l'illustration d'une forme de détournement du rôle des urgences, ce qui peut poser des problèmes d'engorgement. Aussi, elle aimerait connaître les actions entreprises par le Gouvernement pour rendre aux urgences leur rôle premier.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70536

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9975

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)